



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ÉTAT-CIVIL

Décès:

01/06/2022: Joseph BERNARD, technicien en télécommunication à la retraite, 85 ans, domicilié à Guiclan, lieu-dit St Jacques, époux de Christiane LEPOT, est décédé à Guiclan.

06/06/2022: Jean Marc GODEC, chef d'atelier, 55 ans, domicilié à Guiclan, 5 lieu-dit Kergoat, époux de Patricia GUYARD, est décédé à Guiclan.

19/06/2022: Marie LE LEZ, retraitée, 79 ans, domiciliée à Guiclan, 3 lieu-dit Le Guern, épouse de Lucien ROLLAND, est décédée à Landivisiau.

Mariage:

24/06/2022: Eric BECAM, agriculteur et Magali MOREAU, agricultrice, domiciliés à Guiclan, 9 lieu-dit Kerjégu.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Collecte des déchets

En raison du férié du Jeudi 14 Juillet, la collecte des produits recyclables (jaune) sur Guiclan, pour les foyers collectés habituellement le jeudi, sera avancée au **Mardi 12 Juillet**. Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

Bibliothèque municipale: recherche bénévole

Si vous avez un peu de temps libre, et si vous aimez la lecture, pourquoi ne pas vous proposer comme bénévole à la bibliothèque.

Un créneau de 2 heures serait à prendre, entre 16h30 et 18h30 le jeudi.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 02 98 79 62 05



Au pré Fleuri

Ouverts tous les samedis de 9h30 à 12h30 et sur commande en semaine au 06 26 23 57 27

Objets trouvés

Une clé USB blanche de la marque Philips avec un porte clé et le prénom Adèle indiquait dessus. Une clé avec un capuchon bleu. Un drone. Ils sont disponibles à la mairie.

Randonnées nocturnes organisées par la Municipalité et le groupe des marcheurs de la Penzé

En lien avec les marcheurs de la Penzé, la municipalité de Guiclan organise des randonnées nocturnes, le mercredi 20 juillet à 20h et le mercredi 17 août à 19h30.

2 parcours au choix : 8 ou 10 kms.

RDV place de la mairie.

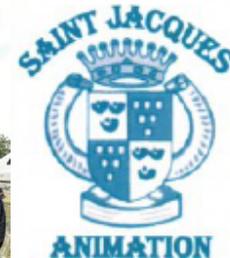
Ces marches seront suivies du pot de l'amitié.

Gratuit.



Programme du Pardon de Saint Jacques - Dimanche 31 juillet

- 10h30 messe dans la chapelle
- 11h30 Apéritif
- 12h repas au centre missionnaire sur réservation au 02 98 68 72 76
- 14h départ du championnat de Bretagne cycliste du monde agricole
- 15h animation musicale dans la chapelle
- 16h départ de la 5ème étape de la Ronde Finistérienne



INFOS DIVERSES

Secours Populaire de Landivisiau

Le Secours Populaire de Landivisiau est attentif aux problèmes d'exclusion sur le court terme par une solidarité d'urgence basée sur l'écoute, l'alimentaire et le vestiaire.

Nos bénévoles sont présents au **11 rue Ferdinand de Lesseps à Landivisiau tous les mardis et jeudis de 14h à 16h30** pour le vestiaire adulte et enfant, les chaussures, la vaisselle, le linge de maison, les livres, décorations, jouets et articles de bricolage. Les dépôts ne se font que les mardis et jeudis aux heures d'ouverture.

Braderie de Juillet :

mercredi 13 de 14h à 16h30 et le samedi 16 de 10h à 16h30 en continu.



Qui veut fêter ses 25 ans avec nous ?

Morgane NICOL, et un petit groupe de personnes nées en 1997 souhaitent fêter leurs 25 ans cette année. Un appel est lancé à toutes ces personnes, natives de Guiclan ou pas.

Si vous avez 25 ans cette année et êtes désireux de fêter cela dans une bonne ambiance, n'hésitez pas à rejoindre ce groupe, appelez Morgane au 06 70 69 31 38.

GUICLAN

Mercredi 20 JUILLET 20h



Randonnée nocturne

2 circuits de 8 ou 10 km

Découverte de la vallée de la Penzé



Gratuit

RDV place de la mairie

Pot de l'amitié

en fin de rando

GUICLAN

Dimanche 7 août 2022

BREIZH CROSS TOUR

COUPE 2022

19^e édition



9 h - 19 h. Entrée : 7 €



La Source
Bretagne
PLOUËNAN

E.Leclerc
LANDIVISIAU

LE SAINT

Magasin Vert
L'Éclaircieur
L'Éclaircieur

Le Télégramme

ENFANCE / JEUNESSE

VACANCES D'ÉTÉ - CLSH ET ANIMATION JEUNESSE

Pour le mois d'août, les inscriptions sont ouvertes du **samedi 24 juin au dimanche 10 juillet, dernier délai.** Les inscriptions papier se font sur le formulaire disponible en ligne sur guiclan.fr, à l'accueil de la mairie ou au centre. **Elles sont à déposer en mairie.** En dehors des périodes prévues les inscriptions se feront sur formulaire papier auprès des directrices uniquement en fonction des places encore disponibles.

CLSH - Gaëlle : 02 98 79 48 96

Animation jeunesse - Carole : 06 77 75 81 17

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Avis au retardataire

Le formulaire d'inscription à la cantine et à la garderie pour l'année scolaire 2022-2023 est à **déposer au plus vite à la mairie**

Pour les nouvelles inscriptions, le dossier papier est à disposition en mairie et sur guiclan.fr

ALLOCATAIRES M.S.A

A partir de juillet les tarifs liés à l'enfance se font en fonction de votre quotient familial. N'oubliez pas de fournir votre attestation de quotient familial à la mairie pour bénéficier de ces nouveaux tarifs.



Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes Français **nés en 2006 et dans le mois de leur anniversaire.** Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune.

Documents à présenter :

- Pièces d'identité justifiant la nationalité française (CNI ou Passeport)
- Livret de famille à jour.

L'attestation remise lors de cette inscription est valable jusqu'à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) quelque soit son âge.

Le délai entre la date de recensement à la mairie et la date de convocation à la JDC est d'environ 9 mois.

Après le recensement, il faut créer son compte sur le site « majdc.fr » - rubrique « espace jeunes ».

Lors de la création du compte, les jeunes doivent saisir les mêmes données que celles indiquées sur l'attestation de recensement (bien respecter les accents et les tirets entre les noms ou prénoms s'il y en a), date et lieu de naissance, département de résidence. Ils recevront un lien sur leur adresse mail moins de 24h après leur inscription.

Le compte peut être créé sans que l'administré soit en possession de son identifiant défense. Cette information n'est pas obligatoire.

Le jeune doit faire connaître tout changement de domicile ou de résidence jusqu'à 25 ans auprès du CSNJ de Brest (Centre du Service National et de la Jeunesse).



Compte rendu du conseil municipal du lundi 25 avril 2022.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Isabelle JEZEQUEL, Benoit RIOU et Kristel TANGUY excusés.

1. Attribution des subventions 2022

Lors du conseil municipal du 25 avril 2022, toutes les subventions n'avaient pas été allouées car les dossiers de demande étaient incomplets. Les associations concernées ont transmis les documents et le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes :

ASC Guiclan Handball	4265.00	Société de chasse	600.00
FC Guiclan	2864.00	FNACA	200.00
Compagnie de l'Arc de la Penzé	998.00	Boule bretonne guiclanaise	150.00
Club de l'amitié	350.00	Groupe artistique de la Penzé	150.00
Trotteurs de la Penzé	200.00	Gym pour tous	380.00
Groupement de l'Horn (Football) *	1 500.00	Entente du Bas Léon (Handball) *	1 500.00

2. Pôle enfance et médiathèque: choix de l'architecte

Une consultation a été lancée pour le choix d'un architecte pour le pôle enfance et médiathèque, elle s'est déroulée en 2 temps :

Dans un premier temps, le dépôt de candidatures : 18 architectes avaient déposé un dossier. 4 cabinets ont été retenus et ont été invités à déposer une offre financière et se présenter lors d'une audition.

Le conseil municipal (10 pour, 9 contre) retient le cabinet SABA pour un montant d'honoraires de 147 000.00 € HT.

3. Programme voirie 2022: choix entreprise

Une consultation a été lancée pour les travaux de voirie programme 2022.

Les travaux retenus dans le marché sont les suivants : Kerizamel, La Haye, Coat Mez, Kerlann, Kerlaoudet, Maner ar Land, parking salle des sports.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Colas pour un montant de 93 250.15€ HT.

4. Espace Adventura : étude béton armé et charpente métallique

Actuellement une personne est intéressée pour s'installer dans les locaux de l'Adventura, l'objectif est de créer un commerce alimentaire en partenariat avec le groupe Casino. Des rencontres ont eu lieu avec un représentant du groupe Casino et un maître d'œuvre afin d'évaluer les aménagements à réaliser.

La commune doit au préalable réaliser une étude béton armé et charpente métallique, le devis est de 6 500.00 € HT. Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) est favorable à la réalisation de l'étude.

5. Espace Adventura: loyer appartement

Un appartement se libère dans l'espace Adventura, à l'unanimité, le conseil municipal fixe le loyer à 360.00 € à compter du 1^{er} juillet 2022.

6. Répartition du produit des amendes de police

Le conseil départemental du Finistère attribue tous les ans des aides dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de déposer le dossier relatif au projet de travaux d'aménagement et de sécurité de la rue de Moudennou estimé à 198 550.00 € HT.

7. Acquisition foncière

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) est favorable à l'achat des parcelles cadastrées section C n° 2688, 2686, 2181 et une partie de la parcelle 2182 appartenant à la famille Bernard, située à proximité de l'espace Adventura, d'une superficie d'environ 1365 m² au prix de 30.00 € le m².

8. Cession foncière

Suite à la demande de Mme Sophie Le Philippe, propriétaire de l'immeuble situé à proximité de la mairie et afin de régulariser une situation ancienne, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la cession de terrain au prix de 3.50 € le m².

9. Jurés d'assises

Afin de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés valable pour l'année suivante, 6 personnes ont été tirées au sort sur la liste électorale : M. Frédéric MADEC, Mme Gaëlle CLEGUER, M. Martial ABHERVE GUEGUEN, M. Roger BOZEC, M. Guy MOREAUX, M. François MORVAN .

10. Séjour zoo de Beauval: participation famille

L'animation jeunesse organise un séjour au Zoo de Beauval pour la période du 1^{er} au 4 août 2022 pour les enfants nés en 2010.

A l'unanimité, le conseil municipal fixe le coût du séjour à 240.00 € par enfant.

11. Cimetière cave urne: fixation prix

L'entreprise Kerguiduff a réalisé 8 caves urnes au cimetière. A l'unanimité, le conseil municipal fixe le prix d'une cave urne à 720.00 € HT soit 864.00 € TTC.

12. Convention Héol

Le conseil municipal (14 pour, 1 abstention et 4 contre) décide de renouveler la convention pour les années 2022, 2023 et 2024 avec Héol selon les modalités suivantes :

	2022	2023	2024
Montant de la cotisation à HEOL	3652.22 €	3677.76 €	3728.84 €
Prise en charge par l'EPCI	1072.68 €	1072.68 €	1072.68 €
Coût de revient pour la commune	2579.54 €	2605.08 €	2656.16 €

Nouvelle activité commerciale: Elise Broxer, opticienne à domicile

Il est désormais possible de recevoir une opticienne diplômée à votre domicile et de bénéficier des mêmes services et accompagnements qu'en boutique.

Elise Broxer, compagne de notre pharmacien John Chassagneux, explique : « Je me déplace gratuitement à domicile ou je peux également recevoir, selon les besoins. J'offre les mêmes services qu'un magasin d'optique, y compris la 2ème paire à partir d'1 euro et je peux réaliser un bilan visuel. Je dispose environ de 300 montures (optiques, solaires, adultes et enfants). La remise d'un devis est bien entendu gratuite et sans obligation d'achat.

Diplômée depuis 2008, c'est pour moi une nouvelle façon d'exercer mon métier et de lui donner un sens, en répondant tout d'abord à un besoin mais surtout en remplaçant la relation humaine au centre.

Avoir la possibilité de pouvoir prendre le temps, c'est aussi créer un lien privilégié et ainsi m'adapter au mieux à chacun. »

01 Déplacement gratuit et rapide à domicile ou sur le lieu de travail.

02 Un choix de plus de 300 montures.

03 Tous les services d'un magasin d'optique à domicile.

04 Tiers payant avec mutuelle.

05 Une paire de lunettes achetée, la 2ème paire à partir d'1 euro.

06 Livraison et service après-vente personnalisé à domicile.

ELISE BROXER
OPTICIENNE
07 56 37 92 92
elisebroxer@opticienquibouge.fr
www.opticienquibouge.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : mairie@guiclan.bzh

Site : www.guiclan.fr



►Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



►ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :

02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /

accueil@admrhaultleon.com.

►Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque

mois de 9h à 12h sur RDV.

►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi

de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoy » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

►Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à

6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

►RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

►Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

►Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

►Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h à

18h30 mardi 14h à 18h. Fermé le jeudi.

►Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

►CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

►MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à

12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).